

## Déclaration préalable CFE-CGC au CE DTCE des 24 et 25 mars 2011

En préambule, pour la CFE-CGC/UNSA, nous voudrions rappeler que la mobilisation à relayer la pétition « Lombard dégage », qui avait recueilli en 3 jours plus de 1500 signatures et avait fait grand bruit tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, a fini par payer. Nous avons tous à l'époque été consternés par la cupidité de ce Monsieur, par les sommes considérables qu'il réclamait (en retraite chapeau, en salaires... etc., pour un montant de 500 000€/an confirmé suite à notre demande et notre action) - cela alors qu'au même moment, lors de la 1ère réunion de la NAO, FT avançait iniquement une hausse annuelle de 1,8%, CAD très probablement inférieure au niveau de l'inflation compte tenu des événements actuels et de l'envolée des prix de l'énergie et des matières premières.

Il n'y a décidément plus, dans notre société sans repères ni valeurs, aucune limite à l'immoralité chez certains hauts dirigeants, plus aucune barrière à l'indécence et à l'impudeur. Même Laurence Parisot, Présidente du MEDEF, que personne ne pourrait pourtant soupçonner d'affinités prolétariennes, lui avait même carrément suggérer de partir de lui-même.

Donc, c'est fait : il est parti et on en restera là dans nos commentaires, sinon pour simplement rappeler qu'outre Atlantique de grands dirigeants d'entreprises font don d'une partie conséquente de leur fortune à des œuvres humanitaires alors de ce côté ci de l'Atlantique, on a assisté avec l'affaire Lombard à un épisode de l'histoire de notre entreprise indigne et totalement méprisable.

Nous attendons donc maintenant de son successeur à la tête du Groupe qu'il propose un projet industriel afin de projeter France Télécom vers de nouveaux horizons – pour assurer la pérennité de l'entreprise et restaurer son leadership parmi les opérateurs de rang mondial, non seulement par la qualité de ses produits et services, et la solidité de ses résultats, mais aussi en tant qu'entreprise exemplaire en terme de bien-être au travail pour tous ceux qui contribuent quotidiennement à la faire fonctionner.

Malheureusement, les réformes mises en œuvre depuis quelque mois, depuis que la crise sociale a (heureusement) perdu en intensité, les réorganisations sont réparties et se télescopent dans un mouvement brownien dont il est parfaitement impossible d'en définir le fil conducteur.

- que ce soit avec GPParc et la refonte du parcours commande livraison GP,
- que ce soit avec la nouvelle évolution du marché entreprises qui fait suite à la réforme MEF qui avait à peine fini de sécher,
- que ce soit avec avec la nouvelle organisation de la DRH groupe dont on ne comprend goutte,
- que ce soit avec l'évolution de l'organisation d'une gouvernance par domaines des Directions Global Services et Global Communication Solutions - laquelle concernera nombre de salariés de la division entreprise,
- que ce soit enfin, et sans doute surtout, avec la réorg Orange France dont la mise en place a débuté grâce au syndicat FO qui a permis en votant ce projet sa mise en œuvre immédiate.

Sur ce point, la majorité des autres organisations du CCUES avait mandaté l'avocat du CCUES lequel leur avait indiqué sans ambages que compte tenu de la faiblesse de l'argumentaire de France Telecom par rapport à l'ampleur de cette réorganisation, l'information loyale et sincère imposée par le Code du travail était totalement insuffisante. La commission économique du CCUES qui aurait dû être saisie en amont l'a été en aval et a décidé de mandater un cabinet d'expertise, le cabinet Atalantes, dans le cadre d'un référé en justice qui sera jugé le 7 avril prochain.

Pour la CFE-CGC/UNSA, dans le cadre de ce premier CE dont vous êtes le président, nous tenons à vous alerter par rapport aux craintes que cette réforme suscite, notamment dans la population cadres, qui craint le retour d'une forme déguisée mais incisive du time to move, afin que vous puissiez dissiper rapidement les inquiétudes des salariés quant à l'impossibilité aujourd'hui d'estimer les conséquences organisationnelles, managériales et humaines de ce projet.

Sur le fond, ce projet nous fait un peu trop penser à la funeste réforme EO2, qui avait démarré d'une façon parfaitement similaire, puisque rien ne devait changer, puisqu'il y était seulement question de changements de rattachement hiérarchique, alors qu'en définitive tout avait changé, tous les cadres sup et une bonne partie des cadres d'une DR ou d'une DT avaient alors changé de métier, avec une perte de compétences telle que FT n'avait alors vraisemblablement dû sa survie qu'à sa situation de monopole d'alors.

[www.oxpdf.com](http://www.oxpdf.com)